

Comment un infiltré a berné des « patriotes » qui projetaient des attentats islamophobes

PAR MATTHIEU SUC
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 12 JUIN 2021

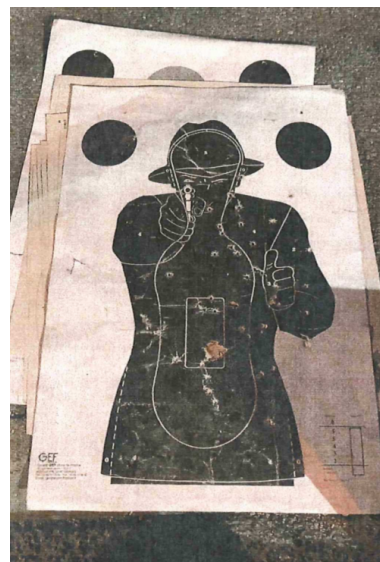
Un agent infiltré a permis de démanteler AFO, cette cellule d'ultradroite qui planifiait l'empoisonnement des rayons d'alimentation halal des supermarchés. Treize infiltrations ont été réalisées par l'antiterrorisme depuis 2018. Dernier volet de notre série.



Fin mars 2018, A.F.O. organise un week-end d'entraînement paramilitaire à Chablis. © DR

«Tommy » n'est toujours pas là. Encore une fois. En cette soirée du samedi 23 juin 2018, cela finit par porter sur les nerfs d'« Achille ». Cela fait 50 minutes qu'il poireaute en terrasse d'un bistrot de la Porte Saint-Cloud avec son nouvel ami « Jacques ». Ils attendent Tommy qui ne vient pas.

Achille est vêtu de noir de la tête aux pieds. Veste noire. Tee-shirt noir. Pantalon de treillis noir. Baskets noires. Jacques aussi est habillé de sombre. Il a obéi aux ordres et il est à l'heure, lui.



Dans le coffre du véhicule Renault Koléos d'« Achille » ont été découverts des silhouettes de stand de tir, une caméra Go-Pro, deux bombes lacrymogènes, des lunettes de tir et un sac noir contenant des talkies-walkies. © DR

Dans le civil, Achille est téléopérateur pour une compagnie de taxis. Mais depuis près d'un an, ce quinquagénaire est aussi un membre de l'Action des forces opérationnelles (AFO pour les intimes), un groupuscule d'ultradroite qui entend mener des attaques contre la communauté musulmane en représailles des attentats djihadistes.

Bercé par les théories survivalistes, Achille est persuadé que la guerre civile est imminente et il se prépare en conséquence. Chez lui, il possède cinq armes de poing, plus de 1000 munitions de calibres divers, un couteau papillon, trois gazeuses, des talkies-walkies, une arbalète et ses carreaux.

Et ce soir, comme il l'a expliqué à Jacques, ils doivent « tester le matériel ». Des grenades remplies de TATP, l'explosif utilisé par les terroristes le 13-Novembre. Seulement Tommy, l'artificier du groupe, n'est pas là.

Alors Achille s'agite, Achille s'emporte. Les cheveux coupés court, la calvitie naissante, les yeux creusés, les veines apparentes, Achille est un grand nerveux. Il

stresse. Il a échangé par mail avec le commandant de la région Île-de-France de l'AFO, qui a bien insisté : l'essai doit avoir lieu absolument ce soir.

Achille raconte à Jacques que la grenade devra être jetée contre un arbre pour évaluer les dégâts occasionnés. Au prochain attentat islamiste, il est prévu de remonter en scooter des files de voitures et de lancer des grenades à l'intérieur de celles conduites par des Maghrébins. Par exemple en Seine-Saint-Denis. Jacques a promis de fournir le scooter et de quoi confectionner les explosifs. Tommy se chargeant de préparer le TATP.

Oui, mais Tommy ne donne toujours pas signe de vie, alors Achille s'agace. Il téléphone à « Flamme », un autre membre du réseau, pour avoir les coordonnées de leur artificier. Achille insiste pour que Flamme soit là ce soir, il veut lui présenter Jacques, « un super gars », et pour « tester le produit ». Mais Flamme se montre évasif. Traiteur de profession, il officie, dit-il, à une réception dans le parc Saint-Cloud, il viendra après. Peut-être. Il envoie toutefois le 06 de Tommy. Achille l'appelle.

L'artificier explique qu'il ne peut pas se déplacer à cause de son vieux père gravement malade mais qu'ils peuvent se retrouver à Noisy-le-Roi. Après avoir mangé un morceau, ils iront tester la grenade dans les bois. Quand Achille et Jacques arrivent dans la commune des Yvelines, ils ne trouvent pas Tommy au chevet de son père mais au bar du coin, où il a passé l'après-midi. Tommy est fin saoul.

Ce vétéran d'Afghanistan âgé de 32 ans a déjà passé sept mois en prison pour de multiples récidives de conduite en état d'ivresse. Quand il le voit dans cet état, Achille lui demande s'il sera capable de se servir d'une grenade. Tommy jure que oui.

Le trio s'attable dans un restaurant de sushis. Ils sont en train de disserter sur les conditions de conservation de l'explosif dans des congélateurs quand, peu après 21 heures, les effectifs du groupe d'appui opérationnel de la DGSI investissent l'établissement japonais et procèdent à leur interpellation. Non sans quelques difficultés pour Tommy qui, ivre mort, se débat de longues minutes avant d'être plaqué au sol et menotté.

Dans son véhicule aux fenêtres ouvertes, cachée sous une veste kaki, une grenade artisanale composée de 300 grammes de TATP.

Dans les minutes qui suivent, une dizaine d'hommes et de femmes sont arrêtés à leur tour en Corse, en Gironde, dans la Vienne, en Charente. Ils sont aujourd'hui quatorze à être mis en examen (après, pour certains, une période d'incarcération, tous sont désormais en liberté sous contrôle judiciaire).

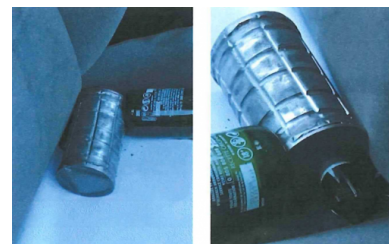
Quarante-huit heures après le coup de filet, Achille est conduit devant l'enquêteur de la DGSI, qui va l'interroger pour la troisième fois dans un bureau à Levallois-Perret où se déroule sa garde à vue pour « association de malfaiteurs terroriste ».

« Non, il n'y a pas de volonté de vouloir tuer, jure le quinquagénaire. L'idée qu'à un moment on puisse tuer des imams ou des musulmans, c'est une idée qui a couru au sein d'AFO, mais ce n'est absolument pas réel. »

L'officier de police judiciaire n'en croit pas un mot.

« Nous vous informons qu'une infiltration a eu lieu au sein du mouvement AFO. L'agent infiltré nous a permis de savoir que plusieurs projets étaient en cours au sein du mouvement. »

Achille en reste comme deux ronds de flan.



Dans le véhicule aux fenêtres ouvertes, cachée sous une veste kaki, une grenade artisanale composée de 300 grammes de TATP. © DR

*

Trois semaines plus tôt, le samedi 9 juin 2018, « Souvigny » téléphone à « Richelieu ». Le premier est le commandant par intérim de la région parisienne – le titulaire du poste est parti au Salvador pour y devenir... l'adjoint de l'ambassadeur de France –, le second est le fondateur et le « commandant de l'état-major » d'AFO. Retraité de la police nationale devenu antiquaire, Richelieu a milité au sein des

Volontaires pour la France (VPF), le plus visible de ces groupes de patriotes revendiqués affichant pour objectifs de « *défendre l'identité française* » et de « *combattre l'islamisation du pays* ». En août 2017, fatigué de la frilosité des têtes pensantes des VPF, il est parti avec quelques militants fonder AFO afin de mener de réelles opérations clandestines. Ils sont une cinquantaine répartis un peu partout en France. Et AFO entreprend d'étoffer encore ses rangs et de s'armer.

Justement, Souvigny a rencontré une nouvelle recrue.

« *J'ai reçu un gars hier qui m'a été rabattu par "Thérèse" [...]. Vraiment, c'est un type, euh... Je suis très très content de l'avoir recruté parce qu'il a des copains, il a un passé, euh... un peu trouble, très trouble même... Comment dire ? C'est un ancien braquo [un braqueur-ndlr]. Ça veut dire qu'il a des filières, le mec !* »

La veille, Jacques – c'est de lui qu'il s'agit – s'était présenté en début d'après-midi dans un café, quai du Louvre. Souvigny, crâne rasé et grandes moustaches blanches, est accompagné d'Achille. Après avoir posé des questions à Jacques sur ses antécédents judiciaires, sur les convictions politiques de ses proches, ils lui ont exposé les contours d'AFO, les régions, les pseudos attribués à chacun des membres, mais aussi les codes couleurs opérationnels : les blancs (concernant les simples militants), les gris (regroupant ceux chargés de la logistique et de la formation) et les noirs (réunissant les hommes – il n'y a pas de femmes – destinés à passer à l'action). Souvigny et Achille font partie de la dizaine de noirs que compte le mouvement. Et ils verraient bien Jacques et son passé de braqueur les rejoindre du côté le plus obscur d'AFO.

Pour se situer idéologiquement, Souvigny dit avoir été de l'OAS. Son subalterne Achille déclare lui avoir été du SAC... Ce qui n'est guère plausible, ni pour l'un ni pour l'autre, question âge, mais la tension est soudain palpable entre les deux hommes aux fondements politiques antagonistes réunis depuis par une même haine des musulmans.

Hormis cet hypothétique engagement à l'OAS (qu'il éludera par la suite), rien ne prédestinait Souvigny, âgé de 69 ans, ancien DRH pour une branche du groupe Thomson, docteur d'économétrie, fils de polytechnicien et marié à la maire de la commune où il réside dans le Val-d'Oise, à ainsi se retrouver dans le viseur de la lutte antiterroriste.

Seulement, les attentats du 13-Novembre sont passés par là. Une des petites filles de Souvigny aurait dû se trouver au Bataclan ; malade, elle n'y était finalement pas allée mais avait perdu deux de ses amis cette nuit-là. Deux ans plus tard, elle se trouvait dans la capitale britannique lors de l'attentat perpétré sur le London Bridge.

Dans sa propriété de deux hectares (il possède également un appartement et un bateau en Corse), il conserve au cas où un arsenal : quatre fusils, une carabine, un fusil à canon scié, deux grenades à plâtre et plus de 2200 cartouches. Et Souvigny entend que tous les noirs d'AFO soient armés comme lui pour pouvoir « *aller jusqu'au bout* ». Lui-même est en train de se renseigner en Corse mais Jacques, avec son propre réseau de trafiquants d'armes, permet de multiplier les chances de s'équiper.

Justement, une réunion doit avoir lieu le samedi prochain au domicile de Souvigny pour aborder la question « *des objectifs* », les cibles à frapper. Après avoir fait état de leur rencontre à Richelieu, Souvigny envoie un mail à Jacques l'invitant à la réunion du samedi 16 juin. Le DRH à la retraite a adopté le truand.

« Il va falloir être un petit peu plus suspicieux »

Un mois plus tôt, Souvigny avait appelé Richelieu à propos d'un autre recrutement qui suscitait moins d'enthousiasme que celui de Jacques.

« *J'ai un problème dans mon équipe avec un gars, avait raconté Souvigny à Richelieu. Je crains que ce soit une usurpation d'identité et que le gars nous ait raconté des histoires... Voilà. Donc je suis en train de regarder ça parce que sur un site professionnel, je l'ai retrouvé. Je voulais vérifier ce qu'il m'avait dit, etc. En effet, l'école, le job, c'est bien ça. Par contre la photo, ce n'est pas lui !* »

Souvigny craint qu'il ne soit « *un sous-marin* », un policier infiltré. Richelieu lui conseille de noter la plaque d'immatriculation du suspect, de le filer jusqu'à son domicile, de le photographier afin de procéder à des consultations de certains fichiers administratifs grâce à des complices, que l'on devine policiers. « *On est en train de pister tout ça*, le rassure Souvigny. *J'ai trois personnes dessus.* »

Les membres d'AFO vivent dans la crainte d'une infiltration policière. Ils en parlent souvent au téléphone. En avril 2018, Richelieu lui-même a alerté Souvigny à propos d'un homme qui lors d'une réunion cherchait à se procurer les véritables identités des participants : « *Il va falloir être un petit peu plus suspicieux*, prévient-il. *Tu as vu ce qu'a sorti Mediapart ? Tu vois ce que je veux dire...* »

Richelieu fait référence à **un article** publié trois semaines plus tôt dans lequel nous révélions l'inquiétude des services de renseignement à propos de la proportion grandissante de membres des forces de sécurité ayant rejoint des groupuscules d'autodéfense. « *Si tu veux, ils font plus la chasse sur nous que sur les autres* », en déduit Richelieu, signifiant par là à son interlocuteur que les forces de l'ordre traqueraient plus volontiers les militants de l'ultradroite que les djihadistes.

Anticipant d'éventuelles interpellations, un membre d'AFO envoie un mail demandant à ses complices de se créer une légende légitimant leur rencontre et leur relation. « *Il s'agirait pour chacun de se trouver une histoire plausible, et commune, pour expliquer comment nous nous sommes connus, et pourquoi nous nous rencontrons. Quelque chose de vérifiable, de*

public, banal. Amis d'amis, sport en commun... » Et de citer en exemple le personnage de Malotru dans la série *Le Bureau des légendes*.



NOMINATION

Le Commandant National Richelieu, commandant l'Etat Major de la Résistance des Réseaux des Actions des Forces Opérationnelles (AFO), nomme au poste de Commandant Régional de la Région Ile de France (dpts : 75 - 77 - 78 - 91 - 92-93 - 94 - 95), à compter du 1er septembre 2017, Monsieur CORTES.

Nomination valable jusqu'à nouvel ordre.

Signé :

le Commandant National Richelieu, le 1er septembre 2017

Arrêté de nomination du surnommé Cortès comme chef de la région Ile-de-France au sein d'A.F.O., le réseau prendra le surnom de son chef. © DR

À l'époque du recrutement de Jacques, les membres du réseau Cortès (la région Île-de-France, au sein d'AFO) suspectent un autre candidat lui aussi rencontré à la brasserie du Pont-Neuf. « *J'ai eu un doute sur la raison pour laquelle ce garçon venait nous voir. Il parlait beaucoup sur son domicile, son travail, sa famille, sans que je le lui demande. Et, à mon sens, il y avait des incohérences* », expliquera Souvigny qui confie alors une mission de surveillance à « Attila », une comptable à la retraite, terrorisée à l'idée que leur groupe soit infiltré par des taupes. Elle n'aura pas le temps de mener à bien son enquête. Elle est interpellée comme la plupart de ses amis du réseau Cortès le 23 juin 2018. Et Attila, comme les autres, découvrira en garde à vue qu'elle s'est trompée de taupe.

*

Tommy, sergent au 11^e régiment d'artillerie de marine, a récolté de nombreuses médailles au retour d'une mission en Afghanistan, où il a tué des talibans mais aussi vu au moins un frère d'armes brûler vif. De retour à la vie civile, il lit les théories du criminologue Xavier Raufer **qui séduisent tant l'extrême droite**.

Tommy se retrouve dans le viseur de la DRSD (Direction du renseignement et de la sécurité de défense, la police militaire). Il a évoqué l'idée de s'en prendre « *à un barbu en qamis*[la tenue traditionnelle afghane–ndlr] » ou « *deux ou trois nanas voilées* », ne pas faire « *une unique chose* » mais « *plusieurs petits*

trucs », considérant que la guerre a commencé depuis le 13-Novembre. La DGSI, de son côté, ne rate rien de la scission entre les VPF et ceux qui vont fonder AFO.



Fin mars 2018, A.F.O. organise un week-end d'entraînement paramilitaire à Chablis. © DR

Mi-avril, considérant qu'« *un passage à l'acte violent n'est pas à exclure* », une enquête préliminaire est ouverte et confiée à « J », la sous-direction chargée des enquêtes judiciaires au sein de la DGSI. Quinze jours plus tard, les services secrets belges confirment les craintes : Achille et Tommy ont été vus acheter des revolvers d'ordonnance dans une bourse aux armes anciennes. Seulement, l'enquête en France patine. Les membres d'AFO appliquent des mesures de sécurité quand ils se déplacent (un rapport du renseignement intérieur évoque des « *ruptures de filatures* »), parlent par code quand ils téléphonent (allant jusqu'à utiliser des brouilleurs pour certaines communications). Aussi, le 4 mai 2018, il est décidé de procéder à une infiltration judiciaire.

Prévue par l'article 706-8 du code de procédure pénale, cette opération, qui doit être autorisée par le procureur de la République ou un juge d'instruction, consiste à introduire un agent dans une organisation criminelle de façon à recueillir des informations que leurs autres moyens d'investigation n'ont pas permis d'obtenir. Se faisant passer pour un complice, l'agent est autorisé à utiliser une identité d'emprunt et à commettre si nécessaire certains délits connexes (définis au préalable) mais n'a pas le droit, sous peine de nullité de la procédure, d'inciter les autres à commettre une infraction. Enfin, aucune condamnation ne peut être prononcée sur le seul fondement des déclarations faites par l'agent infiltré, il est nécessaire que des éléments matériels les corroborent.

En matière terroriste, une double infiltration spectaculaire, l'opération Ulysse, **relatée par Mediapart**, avait permis à la DGSI de duper les membres de l'État islamique qui, à Raqqa, planifiaient un nouveau 13-Novembre, et abouti à la condamnation en début d'année de trois djihadistes **à des peines allant de 22 à 30 ans de prison**.

Contacté, le Parquet national antiterroriste (PNAT) se félicite de ce procédé : « *À l'heure où les organisations terroristes, comme les groupes criminels, utilisent de mieux en mieux l'anonymat que leur procurent les moyens de communication électroniques, les mesures d'infiltration, très complexes à mettre en œuvre, constituent un des moyens les plus performants pour surveiller les agissements d'un groupe terroriste et rassembler les preuves d'un projet terroriste en cours de préparation.* »

Selon le PNAT, 13 treize infiltrations ont été réalisées dans des enquêtes préliminaires diligentées pour des faits de terrorisme depuis 2018. Ces mesures ont été réalisées dans des dossiers qui, pour la plupart, ne sont pas encore jugés.

Le SIAT, le service interministériel d'assistance technique, forme ces agents et conduit ces missions d'infiltration. Dans le cas d'AFO, le service désigne un de ses hommes d'âge mûr, il a la cinquantaine. Un protagoniste décrira l'agent comme « *un peu dégarni, plutôt costaud physiquement* ».

Dans l'après-midi du 27 mai 2018, il contacte depuis l'adresse « *clovisparis* » créée pour l'occasion, un site internet qui entend préparer « *les citoyens-soldats français au combat sur le territoire national* » et, accessoirement, sert de boîte aux lettres pour ceux qui souhaitent intégrer AFO.

« *Bonjour.*

Sur votre site internet, je vois des valeurs qui me ressemblent. J'ai pas mal bourlingué dans ma vie. J'aimerais bien vous connaître un peu plus et vous apporter mon soutien (si je peux être utile, j'habite à Paris). [...] J'espère que j'aurai de vos nouvelles. »

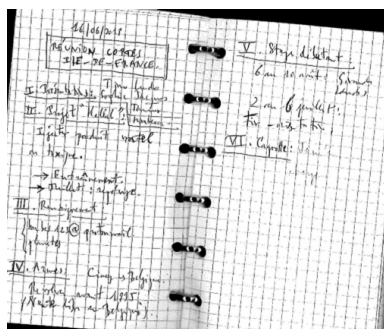
Thérèse, une des personnes gérant le site, fait suivre à Souvigny le profil du candidat habitant la région parisienne. Pour à la fois appâter AFO et expliquer les zones d'ombre dans son existence, l'agent infiltré adopte comme légende le profil d'un truand. Il se choisit un pseudo.

Ce sera Jacques.

Épitaphe pour un réseau

Le 16 juin 2018, aux environs de 13 h20, l'agent infiltré Jacques patiente à la gare de Cergy-le-Haut (Val-d'Oise) sous le regard compatissant des enquêteurs de la DGSJ qui surveillent les abords de la gare. Il est rejoint par Souvigny et un certain « JB » venu de Seine-et-Marne, lui aussi par le RER. Ils montent dans la Honda de Souvigny et s'en vont dans la campagne francilienne. Arrivés dans la commune dont l'épouse de Souvigny est la maire, ils passent devant l'hôtel de ville, empruntent la Grande-Rue, des plus petites, jusqu'à un chemin qui les conduit dans la propriété de l'ancien DRH de la filiale de Thomson.

Les policiers qui les ont suivis depuis la gare voient ensuite arriver le véhicule d'Achille, puis celui de Tommy et une Citroën Xsara conduite par un homme qu'ils n'avaient pas vu apparaître jusqu'ici dans leur enquête.



Résumé de la réunion du 16 juin 2018 ayant regroupé onze membres du réseau Cortès Ile-de-France. À l'ordre du jour, en point 2 le projet « Halal ». © DR

À l'intérieur de la maison de Souvigny, les membres d'AFO sont priés d'éteindre leurs téléphones et de les déposer à l'entrée. Puis on boit un café dans la cuisine avant de monter à l'étage pour discuter des choses sérieuses.

Cet après-midi-là, ils sont onze, si on compte Jacques, à comploter. À l'ordre du jour, les projets de réplique au prochain attentat djihadiste. Il y a d'abord l'idée d'attaquer deux cents imams en France mais pour celle-là, ils en conviennent tous, ils ne sont pas prêts. Pas assez de monde, pas assez d'armes. Il y a aussi le projet de s'en prendre aux détenus radicalisés au moment de leur sortie de prison mais ils ne savent pas qui, ils ne savent pas quand et ils ne savent pas où.

Alors ils passent à « l'opération Halal ». Il s'agit d'empoisonner les rayons d'alimentation dans une dizaine de supermarchés situés dans des quartiers à forte concentration musulmane. Jacques découvre que ses nouveaux amis comptent commander sur Internet un pesticide anticoagulant utilisé dans la confection de la mort-aux-rats, l'injecter dans de la viande que les femmes du groupe, revêtues pour l'occasion d'un niqab (pour ne pas être reconnues), iraient ensuite déposer dans les rayons. « *Entre parenthèses, l'empoisonnement, qui était évoqué pas par moi, n'était absolument pas un empoisonnement pour tuer. Juste pour rendre nauséux* », tentera de justifier plus tard Souvigny, qui reconnaîtra avoir « *en effet* » donné « *un début de feu vert* » à l'opération Halal.

Au cours de la réunion, Jacques entend Souvigny expliquer que le projet a été validé par le bureau national d'AFO. Des propos que l'intéressé contestera par la suite avoir tenus : « *C'est faux. J'avais informé Richelieu de l'apposition d'étiquette [sur la viande halal-ndlr] mais je ne lui avais pas parlé d'empoisonnement.* »

Toujours est-il que Jacques se propose pour gérer la livraison, « *dans le but de maîtriser la réception du produit toxique* », précisera le SIAT dans un rapport. Selon le code de procédure pénal, l'agent infiltré est autorisé à « *acquérir, détenir, transporter, livrer ou délivrer des substances, biens, produits, documents ou informations tirés de la commission des infractions ou servant à la commission de ces infractions* ».

Lors d'un tour de table, Jacques vote en faveur de l'opération. Ils sont sept à la valider. Deux s'abstiennent et deux disent non. Ils ne veulent

pas risquer de tuer des enfants et des vieillards. « Mirabeau », l'un des opposants, propose à la place d'assassiner le rappeur Médine qui fait alors polémique après l'annonce en ce mois de juin 2018 de deux dates de concert au Bataclan, ce qui indispose des politiques de droite et d'extrême droite révoltés par un titre d'un album datant de 2005 intitulé *Jihad* et les paroles « *crucifions les laïcards comme à Golgotha* » d'une chanson de 2015.

Le quatrième point à l'ordre du jour concerne les armes, qui manquent cruellement. Hormis les revolvers d'ordonnance achetés en Belgique, Achille possède un pistolet automatique, le CZ75, de fabrication tchèque, utilisé par les services américains. Il l'a sur lui à la réunion.

Souvigny annonce qu'il va partir dans la semaine en Corse, où un ami est susceptible de lui fournir des « Sten », des « Thompson » et des « CZ » neufs. Chaque membre du réseau devra ensuite acheter avec son propre argent l'arme de son choix. Car les caisses de la cellule Île-de-France sont vides. Les enquêteurs apprendront par la suite que Cortès, le chef du réseau, est allé demander de financer leur mouvement à celui que l'on présente comme le parrain des parrains corses, Michel Tomi, que Cortès a connu du temps où il était consul adjoint au Gabon. Michel Tomi a refusé de donner de l'argent à ceux qui se revendiquent comme des patriotes. « *Quand il m'a reçu, il m'a reçu de manière tout à fait courtoise, mais il m'a fait comprendre que la France, pour lui, c'était terminé et qu'il n'en avait rien à faire, et qu'il se considérait comme africain.* »

Ignorant tout de cette négociation avec le parrain corse, les participants de la réunion du 16 juin constatent qu'ils sont plus avancés sur la question des grenades. Tommy a amené avec lui un bocal rempli de poudre blanche. Il annonce avoir fabriqué l'explosif. Sur un bureau du salon trône une série de bouchons allumeurs achetés dans le commerce par Souvigny. Un troisième membre est chargé de confectionner des télécommandes pour déclencher à une distance de

200 mètres les grenades « *en configuration ville* ». En revanche, aucune précision à ce moment-là n'est apportée quant à leur utilisation.



Pistolet à grenaille AP 92 Army de la marque italienne Valtro découvert chez « Tommy », une arme qui n'a pas été déclarée par son propriétaire. © DR

À la fin du conciliabule qui a duré près de cinq heures, Jacques récupère des feuillets concernant des stages organisés par le réseau Aquitaine d'AFO, au cours desquels on est formé au tir à balles réelles et à la conception d'explosifs. Une fois rentré, l'agent du SIAT remet à la DGSJ les feuillets récupérés, résume le contenu des discussions et livre son ressenti : seuls Achille et Tommy semblent « *déterminés psychologiquement à tuer quelqu'un, de sang-froid* ». Ce que confirmera, à sa façon, Flamme, le traiteur, lors de sa garde à vue : « *Je confirme que Tommy et Achille étaient chauds patate.* »

Et justement ces deux-là donnent rendez-vous le mercredi suivant à Jacques dans un bistrot de la Porte de Saint-Cloud pour aller tester ensemble les grenades. Là, Achille explique à Jacques que l'opération Halal crée des tensions au sein du groupe. Au lendemain de la réunion chez Souvigny, plusieurs membres du réseau lui ont envoyé des mails pour lui faire part de leur réprobation. Tommy maugrée qu'il est déçu par l'attitude des gens.

L'opération n'est pas abandonnée. Souvigny a demandé à Achille de poursuivre les préparatifs à l'insu du reste de la cellule. Achille a déjà fait des repérages dans un supermarché de l'Essonne. Et ils comptent acheter le poison en septembre.

Parallèlement, Achille demande à Jacques de se renseigner sur le prix d'un scooter, ainsi que sur la possibilité d'acheter en grande quantité de l'eau oxygénée en Belgique. Ils le mettent enfin au parfum concernant le projet de grenades lancées dans des véhicules. Ils se vantent d'avoir déjà testé leur explosif

sur le terrain d'un sympathisant à Chablis. Ils en avaient disposé dans la pointe d'un carreau d'arbalète et avaient tiré contre un mur. Une réussite à les en croire. *« Achille m'avait dit qu'il fallait qu'on impressionne Jacques, qu'on lui déroule le tapis rouge »*, racontera Tommy par la suite.

Un Tommy regonflé par le recrutement de Jacques, qui dit pouvoir trouver des armes en nombre, du poison et des scooters volés... Contacté, M^e Gabriel Dumenil, l'avocat de Tommy, fait remarquer (*voir l'onglet Prolonger*) que *« l'infiltré a tenu des propos véhéments, stimulant la fougue et la vigueur de certains et notamment de [son] client. Il a joué le rôle d'un pompier pyromane, la frontière avec la provocation à l'infraction est tenue... »*

Le vétéran d'Afghanistan reconverti en poseur de stores se sentait jusqu'ici un peu seul, lui qui avait improvisé à son domicile un laboratoire clandestin avec *pipe bomb*, des litres d'eau oxygénée, d'acide chlorhydrique, des bidons d'acétone, un filtre, etc. Et un guide de fabrication intitulé *« Le Napalm maison »*.

En revanche, Tommy annonce que l'essai de ce soir ne sera pas possible, car il n'y a pas assez d'explosif pour remplir la grenade. Achille est déçu mais c'est partie remise au samedi prochain, le 23 juin.

Devant les nouvelles informations glanées par Jacques et les préparatifs avancés d'attentats, la DGSI alerte la juge d'instruction chargée du dossier AFO. La magistrate leur ordonne de procéder aux interpellations des membres le samedi soir, avant qu'il ne soit procédé au test de la grenade.

La veille du coup de filet, l'agent infiltré Jacques envoie un mail :

« Bonjour Achille. Je te confirme ma présence pour demain, c'est toujours bon pour toi et notre ami ? Amitiés. Jacques. »

Boîte noire

L'histoire d'AFO, la scission avec les VPF, leurs méthodes de clandestinité, leurs pseudos ainsi que l'enquête de la DRSD sur certains de ses membres anciens militaires avaient été révélés par **Mediapart**, dès le lendemain du coup de filet, fin juin 2018. Deux mois plus tard, **Le Monde** citait la présence d'un agent infiltré dans le réseau. L'an dernier, le livre **La Poudrière** de Jean-Michel Décugis, Pauline Guéna et Marc Leplongeon (Grasset) l'évoquait à son tour.

Des messages ont été laissés sur les téléphones des membres d'AFO ayant été en contact avec l'agent infiltré ou adressés à leurs avocats. Seul « Tommy », par le biais de son conseil, a donné suite. Le diplomate qui se cachait sous le pseudo « Cortès » a été contacté. Il a interrompu la conversation. Contactée, son avocate M^e Margaux Durand-Poincloux confirme que son client ne souhaite pas réagir.

Prolonger

Contacté, M^e Gabriel Dumenil, avocat de Tommy, fait remarquer que *« l'infiltré a tenu des propos véhéments, stimulant la fougue et la vigueur de certains et notamment de [s]on client. Il a joué le rôle d'un pompier pyromane, la frontière avec la provocation à l'infraction est tenue... »*

Concernant les faits reprochés à Tommy, son conseil estime qu'*« il y avait une volonté de [s]on client de paraître et d'être utile au sein de ce groupe, c'est exact. Maintenant si la question est : est-ce qu'il était prêt à passer à l'acte, la réponse est clairement non »*.

Dans une de ses auditions, Tommy, à la question de savoir pourquoi il avait rejoint AFO, avait répondu : *« Tout le monde a un peu envie de se prendre pour James Bond, d'être dans un groupe un peu secret. »*

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.